



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE CAVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST LAURENT (B. SAINT)



LABELLE

Abonnement : Can. [Canada]... \$2.00 [Etats-Unis]... 2.50 Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR : JULES-EDOUARD PRÉVOST SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ANDRÉ MAGNANT

ANNONCES : 11-c. la ligne agate, par insertion. Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

L'histoire de la question navale

Pour rectifier et compléter le récit de M. Henri Bourassa

M Henri Bourassa vient d'écrire dans le Devoir deux articles sur lord Fisher, articles numérotés qui auront sans doute une suite et constitueront peut être deux chapitres d'une nouvelle brochure en préparation.

Dans ces articles, comme dans tout ce qu'il écrit, M. Henri Bourassa parle du haut de sa science et de sa prescience ; il formule des jugements qu'il entend être définitifs et sans appel.

Parlant de l'avis qu'entretenait lord Fisher sur la politique navale du Canada, M. Bourassa rappelle quelques souvenirs, raconte une entrevue qu'il eut jadis avec lord Fisher et résume les étapes de la question navale au Canada. Il le fait à la manière de quelqu'un qui écrit ses mémoires et croit fournir des matériaux à l'histoire politique de son pays.

Quoique très intéressants, les articles de M. Bourassa sont incomplets et inexacts sur certains points. Il convient de ne pas laisser le directeur du Devoir tirer des conclusions et porter des jugements mal fondés, sans combler les lacunes de son récit.

Puisqu'il prétend faire œuvre d'historien, M. Bourassa nous saura gré de redresser quelques-unes de ses affirmations et de compléter sa documentation.

Le Canada a déjà protesté contre les erreurs et les préjugés du chef nationaliste qui persiste à vouloir accréditer dans l'histoire qu'il eut raison et fit acte de patriote en combattant Laurier et en aidant Borden à s'emparer du pouvoir !

Nous ne voulons, aujourd'hui, que relever quatre points où la mémoire de M. Bourassa est infidèle et ses jugements sont faux.

Tout d'abord, rappelant les étapes de la politique navale, M. Bourassa, qui est toujours obsédé par l'idée de donner tort à Laurier — il le faut bien pour que lui, Henri Bourassa, ait raison ! — écrit :

En mars 1909, sir George Foster, aujourd'hui ministre du commerce, soumettait à la Chambre un voeu favorable à l'adoption de mesures propres à assurer la défense des côtes du Canada. M. Laurier suggéra d'imperialiser la proposition en faisant décider que les forces navales du Canada seraient organisées en coopération et en relation intime avec la flotte impériale...

M. Bourassa ne se rend-il pas compte qu'en mettant en face, comme il le fait, M. Laurier et M. Foster, ceux qui le lisent en concluront que Laurier, en cette occurrence, fut plus imperialiste que Foster et qu'il entraîna le Canada dans une politique nouvelle dominée par le souci imperial ? C'est faux et injuste, pourtant.

Ce qui est vrai, c'est que Laurier, en 1909 comme en 1910, ne fit que donner suite à une politique navale annoncée par lui dès la conférence coloniale de 1902 et hautement approuvée par M. Bourassa lui-même.

Combons les lacunes qui existent ici dans le récit de M. Bourassa.

Le rapport officiel de la conférence de 1902, tenue à Londres, donne un rapport du lord de l'amirauté.

On y voit que sir Wilfrid Laurier l'avait informé que le gouvernement canadien avait l'intention d'ETABLIR UNE FORCE NAVALE LOCALE DANS LES EAUX CANADIENNES. Ce même rapport officiel contient un mémoire présenté à ladite conférence par les ministres canadiens sur la défense du pays. On y lit que :

Jusqu'à présent, les dépenses faites par le Canada pour sa défense, se sont restreintes à l'armée de terre. Le gouvernement canadien est tout autant disposé à donner son attention à la partie navale de cette défense.

... (les ministres canadiens) désirent au plus haut point voir exécuter ces projets de défense, en coopération avec les autorités impériales et sous la direction d'officiers impériaux d'expérience, en tant que la chose sera conforme aux principes de gouvernement autonome qui a été un si puissant facteur dans le développement de l'unité de l'empire.

M. Bourassa félicita les ministres canadiens de leur attitude à cette conférence coloniale de 1902. Voici, en effet, ce qu'il disait à la Chambre des députés, le 13 mars 1903 :

En somme le résultat de la conférence impériale (de 1902) et l'attitude de nos délégués me paraissent tout à fait satisfaisants. Les trois représentants du peuple canadien qui ont représenté notre pays ont accompli leur devoir d'hommes d'Etat canadiens et de citoyens britanniques.

Au mois de mai 1913, M. Bourassa écrivait dans le Devoir, à propos de l'attitude de sir Wilfrid Laurier et de ses collègues à cette même conférence :

Les ministres tiraient parole. Ils résistèrent

à toutes les propositions de Chamberlain et de ses collègues. M. Fielding alla même jusqu'à laisser prévoir l'abrogation ou la modification du tarif de faveur accordé aux marchandises anglaises.

A son retour d'Angleterre, je fus un des premiers à féliciter le premier ministre sur son attitude ferme à la conférence.

Et, pourtant, les documents démontrent que ce fut à cette conférence de 1902 que sir Wilfrid Laurier et ses collègues annoncèrent leur politique navale et leur intention « d'établir une force navale locale dans les eaux canadiennes, en coopération avec les autorités impériales. » La résolution de 1909 ne fut donc que la conséquence du principe émis à la conférence de 1902, approuvé avec enthousiasme par M. Bourassa.

Comment, après cela, celui-ci peut-il y voir une politique nouvelle inspirée par l'imperialisme ?

A le lire aujourd'hui, on croirait que Laurier donna le pion à Foster en fait d'imperialisme et que la politique navale de Laurier prend son origine en 1909. Or, ceci est contredit par les faits que nous venons de rappeler.

Puisque M. Bourassa écrit pour l'histoire, il doit être plus exact et tout dire. Il est nécessaire que l'on sache que la résolution de 1909, d'où est sorti le bill de la marine en 1910, fut la conséquence logique et toute naturelle de l'attitude prise par Laurier à la conférence impériale de 1902, et qui reçut alors l'approbation de M. Bourassa. Et d'un.

Nous lisons encore dans le Devoir :

En janvier 1910 M. Laurier dépose son projet de loi navale. Son principal lieutenant, M. Fielding, ministre des finances, en donne la plus exacte définition, conforme au voeu du 29 mars 1909 et à la décision de la conférence impériale : c'est, dit-il, la création d'une flotte « canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre »

Ce que M. Bourassa veut insinuer dans l'esprit de ses lecteurs, évidemment, c'est que la marine de Laurier, non seulement devait agir, en temps de guerre, en coopération avec la marine britannique, ce qui est trop sensé, mais que cette marine devait servir à toutes les guerres justes ou injustes de l'Angleterre. C'est le sens que M. Bourassa et les nationalistes ont toujours donné aux paroles de M. Fielding. M. Bourassa l'a écrit en toutes lettres dans le Devoir à plusieurs reprises, notamment au mois d'août 1913.

Or, la conclusion que tire M. Bourassa des paroles de M. Fielding est contredite par M. Fielding lui-même, qui disait à la Chambre, en 1910 :

Si la Grande-Bretagne est en guerre avec une autre nation, le Canada, en tant que partie de l'empire, est en guerre. Mais il ne s'agit pas que dans tous les cas nous devions automatiquement ou autrement, placer nos navires de guerre à ce qu'ils proviennent part à la guerre. (Hansard, 19 avril 1910).

M. Bourassa devrait être assez soucieux de la vérité complète et précise pour trouver une place, dans ses mémoires, à ces paroles de M. Fielding que nous lui avons déjà mises sous les yeux mais qu'il n'a jamais citées.

Et de deux.

Plus loin, M. Bourassa écrit :

Aux élections de 1911, les candidats libéraux se déclarent favorables à une marine « canadienne » dans la province de Québec, impériale dans les provinces anglaises. Les candidats officiels du parti conservateur escamotèrent la question navale derrière le rideau de projectiles enflammés qu'ils lancent contre le traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Les candidats « autonomistes » (lire « nationalistes ») du groupe Monk (lire Bourassa) condamnent sans réserves la loi navale et la « politique non moins néfaste » de M. Borden.

Nous ne nous attarderons pas à démontrer que M. Bourassa, en sa qualité d'historien, ne peut écrire, ni prouver, que Laurier joua double jeu avec la marine, aux élections de 1911. La loi navale adoptée en 1910 était devant le peuple. M. Borden et les conservateurs la trouvaient trop canadienne ; M. Bourassa et les nationalistes la trouvaient trop imperialiste. Laurier et les libéraux avaient à répondre à ces deux critiques, mais ne pouvaient prôner deux politiques différentes puisque la loi rédigée et adoptée en 1910 était soumise aux électeurs dans son texte définitif.

Mais ce que M. Bourassa peut dire, doit dire et ne dit pas, c'est que tous les candidats qu'il appelle « autonomistes » et qui étaient ses candidats encore plus que ceux

de M. Monk, étaient tous, en vérité, les candidats officiels du parti conservateur, du parti tory qui leur fournissait le nerf de la guerre. De l'aveu de M. Armand Lavergne, le premier lieutenant de M. Bourassa, la campagne nationaliste de 1910-11 fut faite avec l'appui financier des Tories.

Ce que M. Bourassa ne dit pas non plus, — et ce qu'il devrait dire pour faire œuvre d'historien impartial — c'est que tout en approuvant le traité de réciprocité avec les Etats-Unis, il cessa d'en parler et s'unit à ceux qui le combattaient en 1911, pour faire triompher M. Borden. Cela aussi c'est de l'histoire. Et de trois.

0 0 0

Dans le premier article de M. Bourassa sur lord Fisher, nous lisons encore :

M. Borden prend le pouvoir et appelle dans son cabinet M. Monk et deux autres députés « autonomistes » du Québec. En 1913, il propose une contribution dite « d'urgence » de trente-cinq millions à la flotte impériale. M. Laurier accepte le principe de la contribution et relance le premier ministre en suggérant...

Ici, non seulement M. Bourassa ne dit pas toute la vérité, mais il la fausse effrontément. Jamais Laurier n'a accepté le principe de la contribution.

Le parti conservateur voulait que le mode de dépenser les \$35,000,000 fut une contribution, un tribut payé à l'Angleterre ; or, M. Laurier, alors chef de l'opposition, suggéra un autre mode de dépenser cette somme en créant une marine canadienne ; donc, il est loin d'avoir accepté le principe de la contribution comme l'en accuse M. Bourassa.

Dans sa contre-proposition, M. Laurier dit expressément qu'il est en faveur de deux escadres canadiennes organisées en vertu de la loi navale de 1910 « plutôt que de recourir à une contribution soit d'argent, soit de navires. »

Etait-ce là accepter le principe de la contribution ? Et de quatre.

0 0 0

Puisque M. Henri Bourassa veut se faire historien, qu'il cesse de se promener à travers l'empyrée de ses illusions béates, négligeant les contingences et ne prêtant aucune attention aux événements ambiants qui donnent à sa doctrine des démentis réitérés et cruels. Avant de juger et de condamner tout le monde, qu'il fasse son examen de conscience et ne frappe plus uniquement sur la poitrine de son voisin.

C'est merveille comme M. Bourassa arrange les événements au gré de sa commodité dialectique. Ce qui ne lui plaît pas il le passe sous silence, ce qui peut lui nuire il le travestit.

Quand M. Bourassa en agit ainsi, il ne cherche qu'à chanter ses propres louanges, à proclamer qu'il a en raison, qu'il a raison et qu'il aura toujours raison ; il veut créer la légende que son opposition à la politique navale de Laurier a été un bienfait pour le pays.

Il est bon de l'arracher à son orgueilleuse illusion, de le ramener dans le monde des réalités et de lui rappeler qu'après tout le nationalisme, en 1910 et 1911, n'a été que l'échelle par laquelle les incapables et les fripons ont escaladé le pouvoir.

JEP

Meli-Melo

Les pertes causées par les grèves

Les pertes résultant des grèves ont été plus grandes durant le mois de juin que durant le mois de mai 1920, mais beaucoup moins grandes que durant juin 1919. Il y eut en juin, l'an dernier, 60 grèves, entraînant le chômage de 12,406 travailleurs et une perte de 155,502 jours de travail. A la fin de juin cette année, on n'enregistrait au département du travail que 33 grèves, affectant 5,182 travailleurs.

Les pertes de temps causées par les grèves étaient en mai 1920 de 145,168 jours de travail. En juin 1919, elles s'élevaient à 1,370,601 jours de travail.

Le coût de la vie augmente encore

Le coût de la vie continue à monter. Des rapports, faits au ministère du travail, indiquent que, proportions gardées, le budget hebdomadaire d'une famille s'élevait au milieu de juin à \$16.92 et en mai à \$16.66, en juin 1914 à \$7.35. Le nombre indice du prix de vente s'est accru dans les mêmes proportions. En juin 1914, il était de 135.3 ; en juin 1919, de 214.1 et en juin 1920, il s'est élevé à 349.3.

Apprendre le piano par le gramophone

Le pianiste canadien-français Emilliano Renaud est actuellement au Canada avec sa famille. Dimanche, il était l'hôte de M.

l'abbé Brosseau, curé de Saint-Jérôme. L'éminent pianiste canadien, qui habite maintenant New-York, est l'auteur d'une invention qui sera appelée à révolutionner l'enseignement de la musique. Il s'agit d'un cours de piano — qu'il a immédiatement breveté — par l'intermédiaire du gramophone. Le cours comporte 24 leçons et ceux qui parmi les amis intimes de musicien ont entendu cette innovation disent que c'est vraiment pratique. Cette méthode ingénieuse a reçu l'approbation d'un grand nombre de musiciens distingués, notamment du célèbre Paderewski.

Il obtient une bourse du gouvernement

Comme nous l'avons annoncé, il y a quelque temps, dans le but d'encourager l'enseignement supérieur, le gouvernement provincial a décidé d'accorder des bourses pour permettre à l'élève ou au professeur qui voudra en profiter et qui sera désigné après examen d'aller en Europe se perfectionner.

Ces bourses au nombre de cinq, forment un montant de \$6,000, c'est-à-dire qu'elles sont de \$1,200 chacune.

Nous apprenons, aujourd'hui, que le premier qui bénéficiera de cet avantage exceptionnel, grâce à l'attention toute spéciale que porte le gouvernement à l'enseignement, est un élève remarquable de l'Ecole des hautes études à Montréal, M. François Vézina, qui partira sous peu.

M. Vézina, dont nous avons déjà signalé les succès, est né à Saint-Jérôme et est le fils de feu M. Polycarpe Vézina.

Un condisciple de Wilfrid Laurier

Un modeste personnage, qui fut le condisciple de Wilfrid Laurier, quand ce dernier allait à l'école de New-Glasgow, vient de mourir à Brockville (Ontario) à l'âge de 84 ans. M. G.-B. Murray, était originaire de New-Glasgow. Il avait voué à sir Wilfrid Laurier, son ami d'enfance, une amitié qui ne s'est jamais démentie.

Les candidats aux élections en Nouvelle-Ecosse

La semaine prochaine auront lieu dans 18 circonscriptions les élections législatives pour la Nouvelle-Ecosse. Jusqu'à présent, 6 comtés seulement n'ont en présence que le candidat libéral et le candidat conservateur. Dans les 12 autres, il y a trois et même quatre candidats de partis distincts soient les deux partis traditionnels, les fermiers et les ouvriers.

On pense qu'à Guysboro, Yarmouth et Victoria, les élections auront lieu par acclamation. Les libéraux ont des candidats dans 17 circonscriptions, les conservateurs dans 14, les fermiers dans 7 et les ouvriers dans 4.

Pour la première fois, il y a deux femmes candidates, Mme J. Donaldson, candidate ouvrière à Pictou, et Mme W. Rogers conservatrice à Cumberland.

Comparaison

En 1914, la dette publique du Dominion était inférieure à \$400,000,000 ; en 1920, elle s'éleva au-delà de \$3,000,000,000. En 1914, la dette par tête était d'environ \$75.00 ; en 1920, elle est de \$215.00. En 1914, les dépenses du Canada étaient d'à peu près \$186,000,000 ; en 1920, elles atteignent le chiffre de \$336,000,000. Réparties sur la population totale, ces dépenses s'élevaient à environ \$24.00 par tête en 1914 ; aujourd'hui elles représentent \$75.00.

Une bonne action

M. le professeur Eug. Lassalle, directeur du Conservatoire Lassalle, de Montréal, nous prie de bien vouloir rendre publiquement justice à la bonne attention qu'à son envers lui un de nos concitoyens de Saint-Jérôme-Lachapelle, M. Adrien Laurain.

Vendredi, 16 juillet, venant de Montréal pour se rendre à Sainte-Marguerite du Lac Masson en automobile, M. Jean Lassalle fils du professeur, égara à Saint-Jérôme un fox-terrier. Après quelques recherches, ce chien, d'un certain prix, ne fut pas retrouvé. Il se dirigeait sans doute vers la route de Montréal lorsqu'il fut recueilli par M. Adrien Laurain qui lui donna tous les soins et le teint en laisse pendant quatre jours en attendant la venue de M. Lassalle auquel il avait en la bonté d'écrire, ayant lu sur le collier du chien, son nom et son adresse à Montréal.

Nous joignons nos félicitations aux remerciements du professeur Lassalle à l'endroit de M. Adrien Laurain.

La Commission Tarifaire

La nomination de la commission tarifaire du cabinet, qui doit traverser le pays et prendre une décision avant que le parlement se réunisse l'hiver prochain, peut être faite sous peu, maintenant que le premier

ministre Meighen a annoncé la formation complète de son ministère.

Sir Henry Drayton sera sans doute président de la Commission tarifaire. Maintenant que l'honorable R.-W. Wignmore est nommé ministre des douanes, il sera aussi un des membres de ce corps.

Il est presque certain aussi que l'honorable M. Calder représentera l'ouest canadien.

Ce sera la troisième commission de la sorte depuis 1896.

La première fut constituée sous la présidence de l'honorable M. Fielding. Elle eut pour résultat la révision tarifaire qui amena l'inauguration du système fiscal canadien basé sur le principe du tarif préférentiel pour les marchandises importées de Grande-Bretagne.

La seconde enquête tarifaire du cabinet commença en 1906, encore sous la présidence de M. Fielding, et se termina en 1907.

Cette enquête amena un triple tarif : intermédiaire, général et préférentiel.

Les Annales

M. Louis Barthou, ancien président du Conseil, leader politique des Annales, trace aujourd'hui dans son article hebdomadaire si remarqué et paru dans la dernière livraison de cette revue, la physiologie de ses collègues de la Chambre. Cette étude psychologique soulèvera de vifs commentaires. Ce numéro très varié contient la critique des livres de Henry Bidon ; la lettre à la consigne, d'Yvonne Sarcey ; des pages signées Alfred Capus, Sacha Guitry, Henri Lavedan, J. Truffier, Gaston Sevrette, les notes de Chrysalès, les échos de Sergines et de nombreuses illustrations.

Pensées

Un bienfait reçu est la plus sacrée de toutes les dettes.

Mme Necker

Il vaut mieux mériter l'estime des hommes que leur admiration.

J. Simon

Tout savoir provient d'observation et d'expérience.

Sainte-Beuve

Pourquoi l'économie ?

Oni, pourquoi l'économie ? se demande plus d'un neo-physiocrate improvisé, trop certain de rencontrer chez nous un auditoire gagné à ses théories.

« Le gouvernement, s'exclame-t-il, les hommes d'Etat, le clergé, les journaux, qui lancent continuellement le cri d'économie, savent-ils qu'ils commettent la plus flagrante comme la plus déplorable erreur ? Vous souriez ? Voyons en deux traits. Que veulent-ils, sinon abaisser le coût de la vie ? Or, vous admettez sans peine que c'est la multiplication exagérée du papier-monnaie, pour fins de guerre, qui a contribué au plus haut point à l'élevation des prix. La demande disant de trois fois plus d'argent, l'offre a diminué en raison directe, de sorte que le produit a nécessairement obtenu triple valeur. Donc, si le luxe n'absorbait pas, disons la moitié du papier-monnaie, le nécessaire coûterait encore le double du prix actuel. Est-ce assez clair ? Et avez-vous quelque peine à comprendre qu'en admettant comme exacte la statistique qui établit à vingt-deux milliards de piastres la dépense du luxe américain pour l'an dernier, il n'y a qu'à se réjouir de ce que le nécessaire ait coûté 22 milliards de moins à nos voisins ? Et encore, n'est-il pas de la dernière évidence que si un vendeur de patates les offre à \$7.00 le sac à un public dont chaque individu disposait de \$10.00 pour ses patates, mais a eu l'imprudence d'en dépenser cinq pour le luxe, notre vendeur ne trouvant pas d'acheteur à plus de cinq piastres, les sacrifiera à ce prix ? Donc le luxe abaisse le coût de la vie. Et voilà. »

Rien de plus spécieux à l'imagination du joueur, rien de plus faux à la simple réflexion de la prudence ordinaire. La loi économique qui veut que la seule richesse consiste dans la production utile est d'une vérité éternelle et immuable. La richesse de la ruche ne peut être que son miel, produit de l'épargne individuelle et non dans la consommation extravagante de ce nectar. La réponse péremptoire aux misérables arguties de notre partisan du luxe est :

1o Que les 22 milliards dépensés aux Etats-Unis, comme les 3 milliards dépensés au Canada, pour le luxe, représentent le travail de millions d'ouvriers, mécaniciens, chauffeurs, domestiques, en pure perte pour la production utile, et que ces millions de faux travailleurs non seulement diminuent énormément la production agricole et industrielle des nécessités de la vie en lui débrotant sa main-d'œuvre et en faisant désertir la culture pour l'usine du luxe mais ajoutent dans la même proportion à la consommation, devenant ainsi un facteur tendant de l'élevation du coût de l'existence. Donc, perte de main-d'œuvre utile, essentielle, appauvrissement de la population travaillante du sol d'un côté, et de l'autre, accroissement désastreux de la consommation inutile.

2o. Que l'énorme quantité de matériel, bois, fer, métal, que demande la fabrication et la construction de luxe, ajoute directement et démesurément à la cherté de la vie ; et que la dépense de gasoline pour la promenade de plaisir, soit en auto, soit en chaloupe à moteur, enlève à la production agricole sa seule chance de remplacer la main-d'œuvre absente à des prix abordables pour l'achat du combustible d'engins stationnaires.

3o. Que les cinquante ou soixante millions d'individus qui s'adonnent au luxe sont eux-mêmes des manipulateurs des choses nécessaires à la vie, soit à l'usine, soit dans le commerce, ou ailleurs, et qui sont disposés à toutes les combinaisons possibles pour élever le coût du nécessaire au niveau qui équilibrera leurs dépenses de luxe.

Pour opposer un exemple à celui des pommes de terre, demandez donc à un boucher d'abaisser le prix de sa viande, quand même ses taux d'achat le lui permettraient, lorsque ses dépenses de voyage de plaisir ont passé d'une centaine de piastres au temps de la traction chevaline, à près d'un millier de piastres depuis qu'il s'est pourvu d'une automobile, de ce phénomène véhiculaire mondial, que le député fédéral de Stanstead, M. Baldwin, a eu le courage, à la dernière session, d'appeler : « le plus grand fléau de la civilisation moderne ».

NATURE

CHRONIQUE D'OTTAWA

En attendant des élections partielles qui arriveront dans deux mois ou plus tard, le gouvernement Meighen, puisque cette chose existe, continue à faire semblant d'administrer les affaires publiques. Cédant aux instances des courtiers en grains de Winnipeg, le gouvernement a déjà déclaré que la bourse des blés serait de nouveau ouverte et que les spéculateurs seraient libres de tout entrave. Comme l'approvisionnement mondial du blé est loin d'égalier la demande on peut s'attendre à voir de jolis triportages et un beau gâchis. Par bonheur, le gouvernement a entre les mains une loi qui lui permettra de fermer la bourse sans avis et s'yez certain qu'il s'en servira dès que ses petits amis auront fait leur fortune.

MM. McCurdy, (Colchester), et Wignmore, (Saint-Jean et Albert), sont les deux députés unionistes-conservateurs ou conservateurs-unionistes que M. Meighen a choisis pour l'aider dans la formation de son cabinet et pour remplacer les deux lâcheurs qui ont nom Rowell et Burrell.

Le premier, qui représente un pays célèbre pour ses tomates, a fait ses preuves au comité de Rétablissement des soldats en ne rétablissant rien du tout mais en y établissant le désordre. Le second, a été nommé par M. Archaibault, au cours de son célèbre discours, comme un de ces industriels assez heureux pour avoir reçu des contrats garantis du gouvernement pour la livraison de nos produits en Roumanie. Le gouvernement a payé pour les marchandises de M. Wignmore et ne sera probablement jamais remboursé, mais c'est bien le moindre souci du député de Saint-Jean qui, de ce jour, a juré une foi éternelle à tout ce qui était unioniste ou crapule.

Tous les deux ont fait leurs preuves et sont dignes de s'asseoir aux côtés de M. Meighen et de ses complices.

On annonce le départ prochain de M. Calder pour l'Europe. Notre ministre de l'immigration et de la colonisation s'en va à-bas jeter les basses d'un système qui amènera au pays de bons immigrants, sages, instruits, travailleurs, persévérants, économes, tempérants, sachant parfaitement l'anglais, etc. etc. Nous ignorons où il pourra bien les trouver, mais cela le regarde et nous inquiète fort peu. Les catholiques ou les gens qui parlent des langues latines n'ont pas besoin de s'offrir, leur offre serait repoussée, car le Canada n'en a pas besoin. Tel est l'esprit de notre politique d'immigration.

Pour faire comprendre au public combien il est nécessaire d'accorder de nouveaux tarifs aux chemins de fer, la commission des chemins de fer public, aux frais des contribuables, d'immenses réclames qui couvrent les quotidiens bien pensants et qui vont coûter encore quelques cent mille dollars. Il serait tout aussi court de nous imposer les nouveaux tarifs sans enrichir pour cela les directeurs de la presse quotidienne qui s'enrichissent déjà suffisamment aux dépens du bon public dont la seule utilité est de payer, payer encore, payer toujours.

On sait que le Parlement a refusé d'adopter la loi créant un bureau d'achats gé-

néral pour tous les ministères, jugeant que ce bureau n'était pas nécessaire et qu'il coûterait plus cher qu'il ne causerait d'économies.

Pages oubliées LE NORD AUTREFOIS

Pages extraites d'un ouvrage publié sur le Nord, en 1886, par feu M. Benjamin-A.-T. de Montigny, ancien recorder de Montréal.

C'est le 4 août prochain que s'ouvrira ici la Conférence des journalistes de l'empire britannique. Les délégués, au nombre de 130, y compris les Canadiens, se réuniront sous la présidence de lord Burnham, de London Telegraph.

On discutera de la question des services des nouvelles (probablement de la manœuvre de les tracter), des câbles et des sans-fils. L'après-midi sera consacrée à discuter la question du papier et on en viendra ensuite aux subventions postales accordées aux quotidiens par notre généreux gouvernement.

Le dernier bilan financier du pays me le montant de notre dette nationale à son chiffre réel en faisant disparaître les chemins de fer et autres entreprises qui sont pour ainsi dire des dettes non actives. Ainsi diminuée, la dette du Canada n'est que de 2,300 millions une bagatelle qui signifie simplement \$287.50 par personne, homme, femme et enfants.

Sir George Foster a annoncé que le ministre avait résolu de ne pas établir de commission de blé cette année pour le contrôle de la vente de la moisson de 1920. Les raisons apportées par le ministre du commerce pour motiver ce changement dans l'attitude du gouvernement qui a adopté une mesure à la dernière session pour l'établissement d'une commission, sont énumérées dans une déclaration.

Le ministre déclare qu'actuellement l'achat des blés en Europe est soumis au contrôle de l'Etat et que nos principaux clients sont la Grande-Bretagne, la France et l'Italie. Il ajoute ensuite que les Etats-Unis ont discontinué le contrôle des blés. Etant donné ces conditions du marché il ne semble pas nécessaire pour le Canada d'avoir à soumettre le blé à un contrôle trop sévère. Le ministre rappelle que la loi passée à la dernière session, établissant une commission, sera mise en vigueur si la situation l'exige. On aura aussi recours aux arrêtés ministériels au cas où il y aurait des injustices à redresser.

DESCAVES

Une émulation louable chez les agriculteurs

Nous avons d'excellentes nouvelles du concours du Mérite Agricole qui, cette année, a lieu dans la région des environs de Montréal. On sait que la province de Québec est divisée en cinq districts pour le concours du Mérite Agricole, de sorte que ce concours a lieu tous les cinq ans dans le même district. Cette année le concours a lieu dans le district No. 6 qui comprend les comtés des environs de Montréal.

C'est un succès sans précédent pour cette admirable institution qui s'appelle l'Ordre du Mérite Agricole qui, comme on le voit, est plus vivante que jamais. Cette émulation chez les cultivateurs est bien de nature à relever le niveau de la carrière agricole et à donner aux agriculteurs une idée plus exacte de la noblesse de leur état. Les juges du Mérite Agricole, MM. Thomas Drysdale, A.-N. Deland et Arsène Denis, avec M. L.-J.-A. Marsan comme secrétaire, et M. Charles-A. Fontaine comme assistant, ont commencé à Howick, les visites des fermes des concurrents. Rappelons que les vainqueurs de ce concours seront couronnés au parc de l'Exposition Provinciale de Québec, le mercredi, 8 septembre prochain, lors de la célébration du 30e anniversaire de la fondation de l'Ordre du Mérite Agricole.

Pap-Sag

(TABLETTES) CONTRE LA DYSPEPSIE

Aucune des maladies de l'estomac ne résiste à leurs bienfaisants effets:

Indigestion, Somnolence, Gastrite, Pituite, Vertige.

Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG prises suivant la direction, éviteront ces indigestions si souvent fatales.

50 sous la boîte, ou six pour \$2.50, chez tous les marchands, ou envoyées par la poste. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

De Saint-Sauveur à Sainte-Adèle, la route est pittoresque. On parle beaucoup de la Suisse dont les montagnes, les vallées, les glaciers anachorant les voyageurs et font rêver les amoureux. C'est grandiose, certes, et j'avoue que c'est le seul pays, avec Venise, que les illusions ne m'avaient pas fait entrevoir autrement que je l'ai vu à vingt-deux ans. Mais si nos montagnes du Nord étaient, comme celles de l'Helvétie, ornées de grands hôtels placés dans de beaux sites, près des lacs, où les voyageurs trouveraient avec les logis pour leurs familles, des appareils de pêche, des embarcations, des baignoires, des montures pour faire des ascensions sur les pics qui dominent la plaine, des guides pour visiter les grottes, dont quelques-unes sont féeriques, enfin ce qui, pendant un séjour à la campagne, répond aux exigences des citadins en santé et surtout des malades, je ne doute pas qu'une foule de personnes s'y rendraient au village.

Quoi qu'il en soit, il y a dans nos montagnes des séjours calmes où l'âme fatiguée peut respirer tranquillement loin des émanations fétides, où les poumons délicats peuvent se reconforter, où les constitutions débiles peuvent se confier dans des bains d'air pur. Et, je n'en doute pas, la science fera découvrir des sources d'eaux minérales qui suffiront depuis longtemps à l'attention des valétudinaires. Et pourquoi le fer qui suinte des montagnes, et le soufre qui flotte sur nos mares d'eau n'auraient-ils pas été recueillis en dissolution par le suprême chimiste dans des réservoirs créusés au sein de son vaste laboratoire? Toutefois, tenez-vous-le pour dit, lecteurs et surtout lectrices que la nature ou l'art a rendus rachitiques, scrofuleux, goutteux, rhumatisants, etc., vous trouverez dans les Laurentides, comme dans les Alpes, et mieux qu'à Orchard Beach ou à Cacoua, l'air pur, l'eau limpide, les défilés de la campagne, pourvu, bien entendu, que vous n'y passiez pas partie de vos nuits à danser, jouer, boire ou manger. Contre ce régime, je vous en donne mon billet, aucun séjour ne tiendra... si ce n'est le séjour des morts où encore vous ne resterez qu'à condition de vous tenir tranquilles, enfin.

Pas nécessaire, jeunes garçons et jeunes filles, en allant là, de déposer à la porte vos sentiments, vos amours. Non, non. Car dans ces grandes forêts aux chevelures si abondantes, dans ces montagnes aux formes si gracieuses, sur ces lacs profonds à la sérénité si candide, le cœur s'ouvre mieux, on rêve mieux à celle qui est belle comme la nature, à celui qui est fier et loyal comme ces bois de la colline couronnée de chênes et d'érables. Oui, il y a là de quoi répondre aux aspirations d'âmes ardentes qui cherchent le beau et veulent se redresser. Aussi entonnions-nous quelquefois, mes compagnons et moi, lorsque nous étions au sommet de ces collines parfumées, ce vieux soupir normand bien connu de nos pères:

J'ai vu les champs de l'Italie Et Venise et ses gondoliers, J'ai vu les champs de l'Helvétie Et ses chalets et ses glaciers. Et saluant chaque patrie, Je me disais: aucun séjour N'est si beau que ma Normandie, C'est le pays qui m'a donné le jour.

En voyant ces silencieux rochers abrupts que l'on aperçoit sur la route de Sainte-Adèle et qui semblent attendre qu'on les fasse parler, je me suis demandé pourquoi on ne s'en servirait pas pour élever des monuments impérissables à la gloire de nos hommes éminents, de ceux qui ont travaillé au bonheur de leurs compatriotes et surtout de ces zélés apôtres de la colonisation?

J'ai vu de ces pics qui se tiennent là debout, défiant les orages, et qui, dans leur imposante majesté, raconteraient merveilleusement les œuvres de nos bienfaiteurs.

J'ai vu sur le flanc de ces grands fantômes curés de granite des blocs fièrement exposés et pouvant contenir en grosses lettres les noms bénis de nos Canadiens qui se sont sacrifiés pour l'avancement de la colonisation: les Morin, les Labelle, les Brassard, les Morin, les Prévost, et tant d'autres dont les noms restent ensevelis si la reconnaissance publique ne les relève de l'oubli.

Cette route de Saint-Sauveur à Sainte-Adèle — qui est à dix-huit milles de Saint-Jérôme — est très accidentée. Elle longe presque continuellement la rivière du Nord qui reçoit quelques petits tributaires qu'on traverse sur de bons ponts municipaux. Plusieurs de ces cours d'eau font mouvoir des scieries. Nous avons admiré la force d'une turbine adaptée à plusieurs de ces moulins et qu'emploie un industriel de Saint-Jérôme, M. Honoré Matte, pour utiliser les filets d'eau les plus insignifiants. Au moyen de cette turbine tout jet d'eau devient une puissance.

Ce M. Matte, il faut que j'en parle; ce n'est ni plus ni moins qu'un génie. Et, qu'on le sache, quand je dis génie, j'entends appliquer à ce mot toute sa signification. Il est né en juin 1840, dans cette partie de Saint-Janvier qui était alors de Saint-Jérôme. Il a fait ses études à l'école des commissaires. A 14 ans, il en fait en apprentissage pour la carrosserie qu'il abandonna à 27 ans pour se livrer à la mécanique qu'il s'affectionna d'une manière particulière. Les moulins à farine qu'a fait renouer M. Godfroi Lavolette à Saint-Jérôme furent le théâtre de ses premiers travaux. Il mettait en pratique durant le jour ce qu'il apprenait en théorie pendant la nuit. Aussi M. Lavolette, qui s'y connaissait, se plut-il à l'employer dans les constructions nombreuses qu'il fit à Saint-Jérôme et qui ont puissamment contribué au développement de l'industrie dans cette localité.

Je réussissais assez bien dans la pratique, m'écrivait lui-même M. Matte, à tel point que je commençais à me croire un homme de l'art. Je pouvais calculer la quantité d'eau qui s'écoulait dans une rivière en temps donné; mais figurez-vous mon désappointement quand, après une année d'un rude travail des bras et de l'esprit, je compris que j'étais un grand ignorant tant j'apercevais de près et de loin des choses que j'ignorais. Croiriez-vous que je regrette presque ces belles illusions que je n'aurai probablement plus!

Quoi qu'il en soit, M. Matte, qui a toujours eu pour défaut d'être trop modeste, est devenu indispensable pour le Nord. Il ne se construit plus une usine de quelque importance sans qu'il soit appelé à en faire les plans, à conduire les travaux. C'est lui qui a fait exécuter les plans de la manufacture de papier Rolland, dont la construction fait l'admiration des hommes de l'art, particulièrement de celui qui en a fait le dessin, lequel écrivait, en 1885; "I certify that Mr Matte superintended and performed the work of the Rolland Paper Mills at St. Jerome, P. Q., after plans and specifications executed by myself, to my entire satisfaction and I most cheerfully recommend him as a very competent man as a first class millwright." — E.-D. Jones.

Ce M. Jones, qui demeure à Pittsfield, Mass., est considéré comme ayant fait le tracé des deux plus beaux mécanismes de l'Amérique du Nord: un aux Etats-Unis et celui de l'usine à papier Rolland. M. Rolland a tellement confiance dans le génie de M. Matte qu'il lui a dernièrement confié les plans et l'exécution d'un nouveau jeu de machineries à être ajoutées à sa grande usine.

Parmi les travaux nombreux que cet humble artisan a faits, tout le monde admire le moulin Bisson à Saint-Jovite et le moulin du Nominique; ce sont deux petits chefs-d'œuvre de mécanique. Reprétons notre route vers Sainte-Adèle. La rivière du Nord court à cet endroit à travers monts et vallées et offre à chaque instant des changements subits. Tantôt elle se cache sous d'épais feuillages qui retombent des sapins de la rive, tantôt elle se révèle souriante aux caresses du soleil; quelquefois elle gronde en fouettant les rochers qui emprisonnent sa taille, quelquefois elle lèche en murmurant les grèves qui l'encadrent. A ce point de son cours, c'est une jeune fille à son adolescence qui sourit à l'avenir et qui murmure quand des obstacles gênent ses allures. Un corsage étroit dérobe en partie sa taille onduleuse. Elle fait la moue et sourit tour à tour; elle charme plus par ses grâces naïves et ses attrait empruntés. Son air reflète les objets qui l'entourent et la pureté de son teint laisse voir la limpidité de son âme. Elle s'avance timidement sur le sol accidenté de la vie sans se douter même du rôle qu'elle doit jouer et de la mission qu'elle doit accomplir.

B.-A.-T. DE MONTIGNY (à suivre)

25 ans de prêtrise

M. l'abbé L. Desjardins, curé de Saint-Colomban, fête le 25ème anniversaire de son ordination.

A l'occasion du 25ème anniversaire de prêtrise de M. l'abbé L. Desjardins, curé de Saint-Colomban, ses paroissiens, parents et amis se sont réunis, dimanche dernier, pour le fêter. Il y eut salut à trois heures et sermon de circonstance par M. l'abbé Bellerose. Une adresse fut lue par M. Coford et une bourse fut présentée à M. l'abbé Desjardins qui sut répondre en termes choisis à cette marque d'affection.

Conducteur qui engraisse de 35 livres

Il n'est peut-être pas, au Canada, un employé de chemin de fer qui soit plus et mieux connu que Joseph Drouin qui, depuis vingt-six ans, est conducteur du Pacifique-Canadien. Il est très estimé de tous ceux qui voyagent entre Montréal et Montréal-M. Drouin, qui est domicilié à Montréal, rue Saint-Denis, No 2194, a formulé récemment sur le Tanlac une des plus fortes déclarations qui aient été jusqu'ici publiées. "J'en pouvais à peine croire mes yeux lorsque je montai sur la balance après avoir pris ma sixième bouteille de Tanlac, car je constatai que j'avais engraisé de trente-cinq livres," déclara M. Drouin.

Avant de commencer à prendre de ce médicament, j'étais en train de filer un mauvais coton. Depuis des années, je devais prendre mes repas ici et là. La conséquence de ces irrégularités fut un dérangement profond de mon appareil digestif. Je perdais à peu près complètement l'appétit et le peu que je prenais me fermentait dans l'estomac. Les gaz m'étouffaient au point de m'empêcher presque de respirer. Je devins si nerveux que la moindre secousse qui se produisait lorsque j'étais dans mon train me faisait sursauter. Je ne pouvais guère dormir et ma fatigue était si grande, le matin, que je ne me souciais pas de prendre ou de manquer mon train. Je perdais vingt-cinq livres de mon poids et je commençai à m'inquiéter de mon état. J'avais, en effet, pris sans le moindre résultat tous les médicaments imaginables.

Un jour, je lus dans le journal, au sujet du Tanlac, un récit qui me décida de faire un essai sérieux et complet de ce médicament dont j'aurais dit que ce n'est pas de bien de tous côtés. Je dois avouer que je n'aurais jamais cru qu'un médicament pût me faire tant de bien en si peu de temps. Il régularisa d'abord mes fonctions digestives et me donna un tel appétit que je pus bientôt faire trois bons repas par jour sans le moindre ennui. Je n'avais plus d'indigestion ni de gaz. Je dormais si bien, d'un sommeil si profond, même dans mon train, qu'il aurait fallu, je pense, une collision pour m'éveiller. Je pesé maintenant deux cent-dix livres sur la balance, ce qui est dix livres de plus que je n'ai jamais pesé de ma vie. Je peux dire que je ne me suis jamais si bien porté. Le Tanlac est vraiment le meilleur médicament que je connaisse. Je ne manque jamais l'occasion de le dire lorsqu'on m'en parle.

Le Tanlac est maintenant en vente à Saint-Jérôme chez M. Geo.-A. Langlois; et à la principale pharmacie de chaque ville.

Le Cercle des Fermières de Saint-Janvier

Le Cercle des Fermières de Saint-Janvier, comté de Terrebonne, fut fondé le 24 mai 1919. Les origines de ce cercle ont été bien humbles, mais avec l'activité de l'abeille les fondatrices avec beaucoup de dévouement ont réussi à grouper l'éélite de notre population féminine rurale et villageoise. Je tiens à dire que ce cercle

Une société d'agriculture en visite à la trappe d'Oka

Les membres de la société d'agriculture du comté de Deux-Montagnes sont allés, samedi, en compagnie de leur président, M. Gratton, et de MM. Calixte Elhier et Arthur Sauvé, députés, faire une visite d'étude et d'observation à l'Institut agricole d'Oka.

Un grand banquet a marqué cette visite. Le R. P. Jean de la Croix, directeur de l'Institut, a tenu à la souligner par une déclaration importante qui mettra à néant les préjugés des partisans "Il y a deux préjugés chez les gens, dit-il: les uns croient que nous n'enseignons que la pratique et que nous ignorons la théorie; les autres croient que nous n'enseignons que la théorie et que nous ignorons la pratique. Ceci est absolument faux; les deux sont également enseignés."

Les visiteurs ont été émerveillés par l'ordre et l'organisation que l'on trouve en cet endroit. Tout y est arrangé sur un pied des plus modernes et les autorités de l'Institut ont été félicitées avec raison.

Le voyage a pris fin par une visite à la Société de Saint-Sulpice.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte, égal à dix pour cent du montant de la soumission et payable à l'ordre du ministre des Travaux publics; ce chèque sera confié au si l'ajudicataire refuse de conclure le marché. On acceptera aussi comme garantie des bons de emprunts de guerre du Dominion ou des bons d'emprunts de guerre et des chèques, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre, R.-C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 10 juillet 1920.

Charles Larin Peintre - Décorateur Entrepreneur général Téléphone St. Louis 2291 166, rue Christophe-Colomb, MONTREAL

LES PILULES ROUGES Et troubles du retour de l'âge



Depuis quelques années je souffrais de divers maux dus à l'âge critique. Trois médecins m'avaient traités mais sans résultat. Une sœur me conseilla l'emploi des Pilules Rouges et il m'a suffi de quelques boîtes de ce bon remède pour guérir ma faiblesse, mes maux de reins, de jambes et me donner le courage dont j'avais besoin. Je n'ai que des louanges à faire maintenant des Pilules Rouges qui m'ont si bien rétablie et si jamais je suis malade, je ne prendrai pas d'autre remède.—Mme John Hébert, 21, Lancaster, Cohoes, N. Y.

J'étais déjà affaibli par un travail excessif lorsque je parvins au retour de l'âge. Toutes sortes de maux survinrent à cette époque tels que maux de reins, étourdissements qui me faisaient craindre la paralysie, bouffées de chaleur, etc. J'ai eu recours aux Pilules Rouges et j'ai dû en prendre longtemps tant mon épuisement était grand, mais elles ont agi si efficacement que santé et forces me sont revenues. Mme Amédée Vallée, Alfred, Ont.

J'ai une famille de huit enfants et j'ai travaillé excessivement. Mes forces se sont épuisées; je suis devenue nerveuse et incapable de vaquer à mes occupations. On me conseilla d'essayer les Pilules Rouges, ce que je fis avec d'autant moins d'hésitation que les remèdes de mon médecin ne me faisaient rien. Je fus guérie et les forces me sont revenues plus grandes qu'auparavant. Je pus ensuite voir seule à toute ma besogne: cuisine, lavage, couture, etc. C'est dire combien je suis devenue robuste et courageuse.—Madame Damase Massey, 14, Railroad, North Side, Cohoes, N.-Y.

Depuis plusieurs années je travaillais dans les manufactures aux Etats-Unis et le soir j'avais à m'occuper de l'entretien de ma maison. Je n'avais donc jamais de repos, aussi les forces m'abandonnèrent. L'âge critique s'approchait; j'avais des étourdissements, des sensations de chaleur, des maux de tête, des douleurs de dos et de reins. C'est dans cet état que j'arrivai à l'âge critique. Pour m'éloigner des maux plus graves, je songeai à me traiter sérieusement et je me mis à prendre des Pilules Rouges qui avaient parfaitement rétabli la santé de ma fille malade. Les premières boîtes me prouvèrent que ce remède était sans égal et c'est à ses bons effets que je dois mon entier rétablissement.—Mme J. B. Church, 494, rue Amherst, Montréal.

J'étais en plein âge critique et souffrais fréquemment de douleurs dans les jambes, des reins, la tête. J'avais souvent des vertiges et mes forces avaient tellement diminué que l'ouvrage que j'avais à faire me paraissait impossible. Les Pilules Rouges m'ont tonifiée et m'ont guérie de tout ce que j'avais à souffrir. Je me fais un devoir de recommander ce bon remède à toutes les femmes qui sont dans le même cas. Mme Joseph Lefebvre, Vaudreuil, P. Q.

J'avais des douleurs internes parfois intolérables, des brûlements d'estomac et une digestion si difficile que la nourriture la plus légère m'incommodait. J'avais été grasse et forte, mais j'étais devenue très maigre et d'une faiblesse à ne pouvoir me tenir debout. J'étais au lit presque continuellement et mes connaissances croyaient que je n'en avais pas pour longtemps à vivre. Des médecins me traitaient continuellement et ils m'avaient parlé d'opération. Ceci m'avait éfrayée; moi déjà bien nerveuse, je ne dormais pas des nuits et je pleurais de découragement. On m'apporta un jour des Pilules Rouges qu'une dame, qui devait sa guérison à ce remède, m'engagea à prendre. Je puis, à mon tour, vanter ces bonnes pilules qui m'ont sauvée. J'en fais usage depuis un an et je ne suis plus la même. Je travaille dans ma maison, mange tout ce que je veux et digère bien. Toutes mes douleurs sont disparues et je dors maintenant mes nuits rondes. Mme Paul Pichette, 113 rue Franklin, St-Sauveur, Québec.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, exceptés les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

VISAGES

POUR UN VISAGE INCONNU

Je vois toujours — et je ne reverrai jamais comme dans la vie — les visages illuminés par les doux clartés de la lampe. Ma mère et mes sœurs, visages très purs et très vrais, visages sur lesquels, quand même, la tristesse lente veut laisser des signes secrets. O mon enfance ! Mais c'est bien le commencement d'une grande peine et d'un bonheur possible. L'enfance, c'est les visages qui tracent l'éternité d'une joie douce ; c'est les visages qui symbolisent la fin prochaine, la fin commune de tous. C'est la vie. Chansons naïves que l'on voit follement, quand la vie n'est que l'enfance. Neigeuses nuits de Noël, lointaines nuits qui s'avancent, pareilles à des rêves charmants ! J'aime l'enfance. J'aime les visages d'autrefois, visages paysans, rudes, sévères, que l'on trouve au champ, que l'on voit partout, que l'on trouve jusque sur les rivages solitaires, très loin, là bas. De bout. Je cours au jardin maternel, où les fleurs, sous les cieux, regardent l'été mourir. Visages au loin, visages de chair qui m'appellent : visages mystérieux, apparus dans les fenêtres éclairées de sourires. Je m'abîme dans les soirs mystiques. Ivre, j'entre dans l'église des premières communions et des fervents cantiques. Je veux la prière et je désire la vie, infiniment, amoureusement. L'église très pauvre est d'une richesse éclatante ; les parfums de la foi se mêlent à ceux de l'encens. Oh ! visages très jeunes, lumineux de pureté et de grâce ; visages du repentir qui courbent les fronts devant la faute. Visages qui souffrent et qui passent, communiquant dans les soirs mystiques, tels des apôtres ! Je veux mes idylles religieuses, pleines de rêves et d'amour ; je les veux se déroulant toujours comme la ligne tendue de ces collines ressuscitées. Je porte avec moi jusqu'au vallon de l'enfance une douleur que les hommes méprisent à tort. O ma douleur immense ! Quelqu'un frappe ! J'ouvre la porte. Des visages tristes, terriblement, passent, viennent et reviennent dans mon enfance morte. Visages, feuilles que l'automne emporte !

o o o

Les juifs éblouissants rosent les hautes forêts. Des oiseaux romantiques chantent. Sous bois, il y a certainement du silence. Dans l'ombre claire ressuscitent des visages brisés, ravagés, familiers, qui cherchent la vie et qui souffrent d'amour. C'est l'ombre ou peut-être le mystère. Oh ! les visages qui se mirent dans les sources lumineuses ! Oh ! mes visages qui crient dans le délire la douleur qui se creuse ! Au jardin, les mimosa sensibles dorment doucement. Expression vivante de l'âme immatérielle. La lune est blanche, plutôt verte que blanche. Deux ombres passent, deux amants. Ils regardent les corolles fragiles qui se ferment lentement. Tout meurt. Le vent pleure pendant que les visages d'amour jouent la tragédie. C'est l'imparfait. La nuit est pure. Deux visages sont entrés dans la maison du péché, là bas. Un oiseau, en criant, traverse le ciel. Sur le lac, un bateau sans voile se repose. La nuit, forgeant les étoiles, enveloppe de son manteau rose le refuge des amants où se confondent dans l'amour des visages brisés, ravagés, familiers. La nuit est pure ; c'est l'âme des cieux. Oh ! les visages inconnus qui passent dans l'ombre. Déjà l'aurore — ô visages des adieux — déjà la nuit — ô visages des retours ! — C'est l'amour. Je vois des ombres qui entrent dans la maison. Les mêmes visages. Toujours.

o o o

Au seuil d'une douleur qui a duré toujours, il me semble, je cherche l'explication terrible de la vie. Je vois des visages qui pleurent ensemble sur un corps, sur une chair consommant l'agonie. O mois de mai tragique, plus triste que le novembre des morts ! J'entends — et quelqu'un se cache derrière cet écho — j'entends les plaintes de ma mère mourante se mêler aux chants joyeux des oiseaux. Réalité cruelle des visages qui s'interrogent devant la mort. Visages qui prient, visages qui se repentent et tous les visages à la fin qui animent la mort. J'entends — mon Dieu, cette plainte ! — le rythme bizarre des litanies funèbres que des enfants affolés récitent près de la morte, tout près de cette chair qui croule silencieusement. Un étranger frappe à la porte... C'est le cercueil ! Vision effrayante d'une réalité dont la fin est proche. Quelqu'un met un voile sur le visage de la morte afin que la malheureuse ne voie pas le cercueil. Très loin, parmi des brumes épaisses et des vols d'hirondelles, je distingue le corbillard qui traîne péniblement, dans des chemins boueux, le visage qu'on n'a pas assez aimé et qu'on ne reverra plus. Des enfants avec une peine inouïe suivent ce corbillard et ils pleurent tout haut en marchant. Le père, songeant à demain, console les enfants fous. Oh ! les visages qui ne sont plus jeunes parce qu'ils ont subi à fond la douleur d'une vieille réalité. Les seuls visages qui vivent ce sont les visages que l'on enferme dans des cercueils. Cercueils de plomb, de bois de rose ou de chêne, qu'importe. La mort se contente de peu. O mes visages qui accusent la vie d'être un long deuil ! Oh ! les visages immortels qui se dressent dans la nuit des cimetières ! Oh ! les visages qui pourrissent dans les tombes, face au ciel ! Ils sont beaux ; ils parlent une vérité à laquelle nous n'avions jamais cru. Ils sont beaux sous les fleurs que la souffrance apporte inlassablement. Des fleurs pourrissent sur les tombes où des visages aimés se mouffrent dans une agonie éternelle. Nous sommes ces visages malgré la Mort, malgré l'Amour, malgré la Vie. Claude Bâcle

NOUVELLES Saint-Jérôme

— Le moulin à farine de MM. Jules et Omer Drouin, qui était fermé pour réparations depuis trois semaines, est maintenant en opération.

— Les grands travaux faits au bassin de l'aqueduc sont complètement terminés.

— M. Albert Thinel nous prie de remercier en son nom les personnes, voisins et voisines, qui se sont dévouées et l'ont aidé lors de l'incendie dont il a été victime dernièrement.

— M. l'abbé Ethier, de la Nouvelle-Orléans, et M. Emiliano Renaud, pianiste virtuose, étaient, dimanche dernier, les hôtes de M. le curé Brosseau.

— On a posé, cette semaine, des paratonnerres sur notre église. Ce n'était pas une entreprise ordinaire de d'installer un de ces instruments sur la croix du clocher qui se dresse à 220 pieds du sol.

Grand nombre de personnes se sont intéressées à ce travail extraordinaire.

— Le 1er août, il y aura un concert sacré en notre église. La société chorale de Saint-Jean viendra à Saint-Jérôme ; elle chantera à la grand-messe, et, le soir, exécutera un programme musical choisi.

— M. l'échevin Morin veut faire modifier le règlement des salles de pool, pour leur permettre de rester ouvertes jusqu'à minuit, au lieu d'onze heures.

— Des courses de chevaux auront lieu, dimanche prochain, 25 juillet.

— M. A.-C. Hébert, gérant de la banque d'Hochelega, est en vacances. Il est allé, avec Mme Hébert, passer quelques jours au lac Masson.

Pendant son absence, M. Hébert est remplacé par M. Julien.

— Nous offrons nos félicitations à M. J. Gustave Léonard, frère de notre concitoyen, M. Victor Léonard, notaire, qui vient d'être admis à la pratique du notariat.

— MM. Henri Rolland et Chs.-Ed. Marchand sont allés faire un voyage d'agrément, avec MM. J.-B. Rolland et André Fautaux. Ils doivent se rendre, en automobile, jusqu'à Petit-Métis, dans le golfe Saint-Laurent.

— Les estimateurs de la ville ont commencé la révision du rôle d'évaluation. Pour ce travail ils reçoivent \$50 chacun.

— Dimanche dernier, à la messe de neuf heures, nous avons eu le plaisir d'entendre chanter M. J.-P.-L. Bérubé, de Saint-Camillus, et M. l'abbé Ethier, de la Nouvelle-Orléans.

— M. Engels abandonne son poste de gardien de l'hôtel de ville pour entrer au service de Mlle Saint-Charles. Il sera remplacé par M. L. Laporte, électricien de la ville.

— M. Eudore Poirier, ancien magistrat, était chez sa sœur Mme Henri Rolland, aujourd'hui.

— Les propriétaires de la rue Saint-Louis, intéressés dans la construction du canal d'épuration Lorrain-Desjardins ont demandé de ne pas être taxés pour certaines parties de ce canal. En conséquence, l'adjudication de cette entreprise a été retardée pour permettre au conseil municipal d'étudier la question.

— Les dommages causés à l'usine électrique par le dernier orage sont maintenant complètement réparés.

— Le règlement donnant à la Regent Knitting Mills quittance de l'hypothèque que la ville détenait sur les propriétés de cette compagnie, a été adopté à une majorité de 71 votes représentant une valeur foncière de \$320,866.

— M. Théophile Larose, le propriétaire actuel de l'ancienne manufacture Guénette, annonce au public qu'il est prêt à fabriquer les portes, les fenêtres, etc., et en général tous les travaux en bois qu'on voudra bien lui confier. Ceux qui lui donneront leurs commandes peuvent être assurés de la plus entière satisfaction.

— M. Atéard Giroux, entrepreneur du canal d'épuration de la rue Labelle, a demandé une avance de fonds au conseil. Comme, d'après un rapport de M. A. Latour, ingénieur, les travaux faits jusqu'à présent s'élevaient à \$1,990, le conseil municipal a consenti à verser à M. Giroux la somme de \$1,200.

PERDU — Samedi dernier, dans l'avant-midi, un porte-monnaie contenant une somme importante a été perdu dans le trajet de la rue Saint-Hippolyte à l'extrémité de la rue Sainte-Virginie. Prière de le rapporter au bureau de l'AVENIR DU NORD.

PROPRIÉTÉ A VENDRE — Renseignements chez M. Gatine, 8, rue Sainte-Marguerite, Saint-Jérôme.

ON DEMANDE — Un homme d'expérience dans le commerce des nouveautés (marchandises sèches) et les chaussures. S'adresser immédiatement à R. Castonguay, Saint-Jérôme.

Remerciements

M. Charles Migué et sa famille offrent leurs remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies lors du deuil qui les a atteints par la mort de M. et Mme Petit.

M. MENDOZA COOK

90, rue Commerciale, St-Joseph de Lévis, P.Q.,

Dont le système est grandement affaibli souffre beaucoup de l'estomac. Les

PILULES MORO

pour les Hommes

lui donnent des forces et activent son estomac.



M. MENDOZA COOK

J'ai beaucoup souffert de dyspepsie pendant plusieurs mois et, malgré une foule de remèdes que j'avais employés, mon estomac était toujours rebelle, puis j'avais des maux de tête, des étourdissements, des gaz, etc. Lorsque j'ai eu recours aux Pilules Moro j'étais tellement affaibli que je ne pouvais me rendre régulièrement à mon travail et je crois que sans ce remède j'aurais été obligé d'abandonner ma position. Dès les premières semaines de traitement, mes forces se sont accrues, puis l'estomac s'est rétabli. Maux de tête, étourdissements, suffocations, tout est disparu. Je jouis aujourd'hui d'une bonne santé. Mendoza Cook, 90 rue Commerciale, St-Joseph de Lévis, P. Q.

HOMMES MALADES, écrivez à la Compagnie Médicale Moro qui vous indiquera les moyens de rétablir vos forces et de recouvrer votre santé. Demandez un blanc de traitement qui vous aidera à donner les détails voulus.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remède. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal

A VENDRE — Un engin à vapeur de 25 à 30 H.P. avec chaudière de 50 H.P. et tous les accessoires, tuyaux, valves, etc. S'adresser à THÉOPHILE LAROSE, Saint-Jérôme, P. Q.

— SOIES, SOIES A LA VERGE CHEZ E.-L. AUGER. Soies duchesse, messaline, Pailette, Crêpe de Chine, Crêpe Georgette toutes couleurs. Crêpe et Voiles de coton pour robes d'été. Bon marché. Bas en soie noirs et de couleurs, grand assortiment. Aussi gants de soie, longs. Chez E.-L. AUGER, Marchand-Tailleur, Rue Saint-Georges, Saint-Jérôme, P. Q.

— L'hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains. 118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit : fêtes, mariages, décès, etc. ? Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue.

MATRIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des Kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

Le Sirop de Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le comble, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

NECROLOGIE

Feu M. Henri Dorion

Nous avons le regret d'annoncer la mort survenue dimanche soir, à l'hôtel-Dieu, de M. Henri Dorion, agent des terres de la couronne à Montréal, pour le gouvernement provincial, position qu'il remplissait depuis de nombreuses années.

Le regretté défunt était le frère de l'honorable juge Achille Dorion, de la cour de circuit. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Anna Lavolette, quatre filles : Mmes Henri Gerin-Lajoie, Olivier Rolland, et Mlle Jeanne et Yvonne Dorion ; son frère l'honorable juge Dorion, et trois sœurs religieuses.

Feu M. Henri Dorion était âgé de 65 ans. Ses obsèques ont eu lieu jeudi. L'AVENIR DU NORD offre à la famille éplorée ses très vives condoléances.

"L'Action Française"

L'Action Française de juin consacre la majeure partie de sa livraison au cinquantième de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne. Dans un grand article, l'archevêque de Saint-Basile, Mgr Bédard, rappelle les multiples attentats perpétrés là-bas contre les droits de la minorité franco catholique, et M. Noël Bernier expose le rôle du gouvernement provisoire de Louis Riel. C'est un document d'une haute importance. Le même numéro contient un article fort suggestif sur le rôle de l'ouvrier canadien français de M. Alfred Charpentier, ouvrier briquetier, l'un des jeunes chefs du mouvement syndical catholique, une étude de M. l'abbé Daplessis, jeune prêtre franco-américain, sur l'Amérique, ainsi qu'une chronique des arts de Louis Deligny et "A travers la vie courante" de Pierre Homier. On voit que ce numéro est singulièrement varié et du plus vif intérêt. Abonnement, \$1.00 par année payable d'avance. Les abonnements partent du 1er janvier. S'adresser à l'Action Française, 45 46, immeuble de la Sauvagerie, Montréal.

DÉPÔTS A PRIMES INTERET DE 6% PAR AN PAYE 3% TOUTS LES 6 MOIS Augmentation du Capital déposé, au moyen de primes annuelles de 4% DEPOTS GARANTIS Renseignements fournis à la demande par le Comptoir Mobilier F.-C. B. de P. 549, Montréal

Conservez des œufs pour l'hiver Comment conserver les œufs ? Voici une question qui intéresse les ménagères. Il y a plusieurs procédés en usage : le "Water Glass", ou silicate de sodium soluble ; l'eau de chaux, etc. Mais le plus recommandable, comme le plus simple et d'emploi plus facile, est certainement le "Combiné Barral", qui se présente sous la forme d'un disque solide de six centimètres de diamètre et contient une dose pour 100 œufs. Les "Combinés Barral" se vendent par étuis de cinq, propres à traiter 500 œufs, ou à l'unité. Frère Wilfrid, Régisseur, La Trappe Oka. Prix un Combiné : 50 cents, un étui de cinq Combinés \$2.00 par la malle, Circulaire gratis. Octavien Rolland, boîte Postale 2363 Montréal. Dépôt à Saint-Jérôme pour le gros et le détail chez P. Simard, Epicier.

Soumissions demandées Le conseil municipal du comté des Deux-Montagnes demande des soumissions pour la construction d'un pilier en bois ou en béton armé pour le pont communément appelé "Pont Cyr", sur la rivière du Nord, du côté de Saint-Colomban. Des soumissions devront être faites pour la construction d'un pilier en bois et des soumissions devront être faites séparément pour la construction d'un pilier en béton armé. Ces soumissions devront être déposées entre les mains du soumissionnaire, à Saint-Scholastique, d'ici au quatre septembre prochain, pour être ouvertes le 8 septembre prochain, à la séance dudit conseil de comté. On pourra prendre connaissance des plans et devis pour la construction dudit pilier au bureau du soumissionnaire, à Saint-Scholastique. Saint-Scholastique, ce quinze juillet 1920 NARCISSE FOREST, Secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté des Deux-Montagnes

PACIFIQUE CANADIEN Excursions de Moissonneurs \$15. WINNIPEG Plus 1c. par mille au-delà EXCURSIONS Les 8 et 16 Aout '20 Des stations de cette province Prix de retour : 1c par mille, jusqu'à Winnipeg, plus \$20. jusqu'au point de départ. Pas de changement de chars entre l'est et l'ouest sur le C. P. R. Pour renseignements s'adresser à l'agent le plus rapproché ou à J.-A. GROULX, chef de gare - Saint-Jérôme

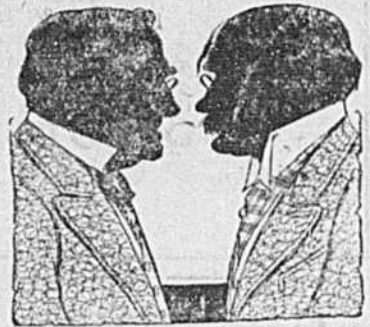
CULTIVATEURS Nous aurions besoin d'un homme sérieux et avantageusement connu dans sa paroisse, pour représenter Le Comptoir Coopératif de Montréal et organiser une succursale pour la distribution des moulées, grains d'alimentation, graines de semence, engrais chimique, vert de Paris, ficelle d'engravage, etc. Aucun entêtement nécessaire. Références exigées. Comptoir Coopératif de Montréal 12, rue du Port, Montréal

Voulez-vous acheter, à des prix modérés, des marchandises de qualité supérieure ? Allez à la Librairie Prévost Rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

Il y a plus de 60 ans un chimiste anglais commença à fabriquer les PILULES BEECHAM. Aujourd'hui, elles se vendent dans que n'importe quel autre endroit dans le monde. Pourquoi ? Les Beecham's Pills (PILULES BEECHAM) Vendues partout au Canada. En boîtes, 25c, 50c

Elie Meunier
MANUFACTURIER
Portes, Chassis,
Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé
Tournage, Découpage, etc.
Ancienne manuf. Lamoignon, près du
moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME

Malgré votre VUE défectueuse



Vous pouvez être comme les autres, en portant des verres appropriés à vos yeux. Venez nous consulter, et vous ne pourrez qu'en éprouver des bienfaits inappréciables.

L'INSTITUT D'OPTIQUE
114, rue Sainte Catherine Est
Angle avenue Hotel-de-ville
MONTREAL
Spécialiste Beaumier
Le meilleur de Montréal

Cette annonce vaut 15 cts par dollars sur tout achat de lunetterie.
Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

Cachets du Dr Fred Demers
contre tous maux de tête
Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr FRED DEMERS" ne soit gravé sur chaque cachet.
Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

C. A. Lorrain
Agent général d'Assurances
Téléphone Bell No. 58
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévost, éditeur-propriétaire

Hotel PLAZA
Nouveau et moderne
\$3 et plus — Main 1440
Plans américain et européen
52 & 54, Pce Jacques Cartier MONTREAL

Un parfum délicieux, le favori des élégantes, c'est le parfum Kismy, son arôme est incomparable.
En vente à la librairie Prévost.

FONDEE EN 1874

Banque d'Hochelega

151 SUCCURSALES
144 SOUS-AGENCES
Capital et réserve \$ 7,900,000
Total de l'actif . 72,000,000

DIRECTEURS
J.-A. Vaillancourt, président
Hon. P.-L. Beique, vice-président
A. Turcotte, E.-H. Lemay
Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner
A.-A. Laroque

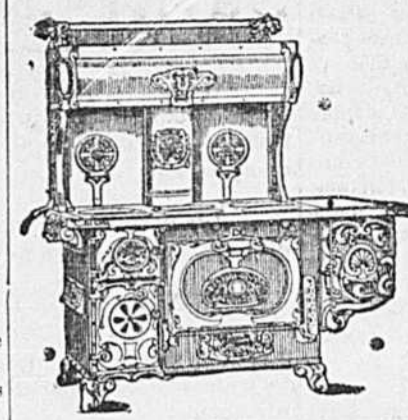
Beauty Leman, gérant général
Participez au progrès de votre ville en économisant. L'occasion se présentera d'utiliser, avec de gros profits, vos économies.

DEPOSEZ MAINTENANT
Un dollar vous ouvre un compte de banque.
SUCCURSALE SAINT-JEROME
A.-C. HEBERT, gérant



S.-G. Laviolette, Ltée

Quincailleurie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.



PEOLES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE
PEOLES ROYAL FAVORITE
Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.
COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDRES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POUDDRE A FUSIL
Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.
LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.
S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,
Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

SINAI LAMARRE

AVOCAT
Ancien bureau de M. CAMILLE-L. DE MARTIGNY,
Téléphone No 115
RUE LABELLE, Près du pont de fer
SAINT-JEROME.

ROBERT BOURASSA 236 rue Sherbrooke-Est
Tél. Est 4338
ROMÉO GIBEAULT 3 Ave Querbes
Tél. Rock. 3655
BOURASSA & GIBEAULT
AVOCATS
Immeuble "Banque d'Epargne"
180 rue SAINT-JACQUES,
MONTREAL
TÉL. MAIN 6313



DON'T put down the old carpet again. Make it over into a rug and stain and varnish the border of your room with Carmote. YOU WILL LIKE IT FOR SALE BY
S.-G. LAVIOLETTE, Ltée

Le Paquet 1/2 lb. 15 Sous
BRIER HACHE
MACDONALD
Tabac à Fumer
H.-C. Fortier, représentant, Montréal.

Le plus bel assortiment d'articles pour cadeaux

Bijouterie, Parfums, -- à la --

Librairie Prévost

OBLIGATIONS MUNICIPALES .. 6 à 6 3/4%

AUTRES VALEURS .. jusqu'à 9 1/2%

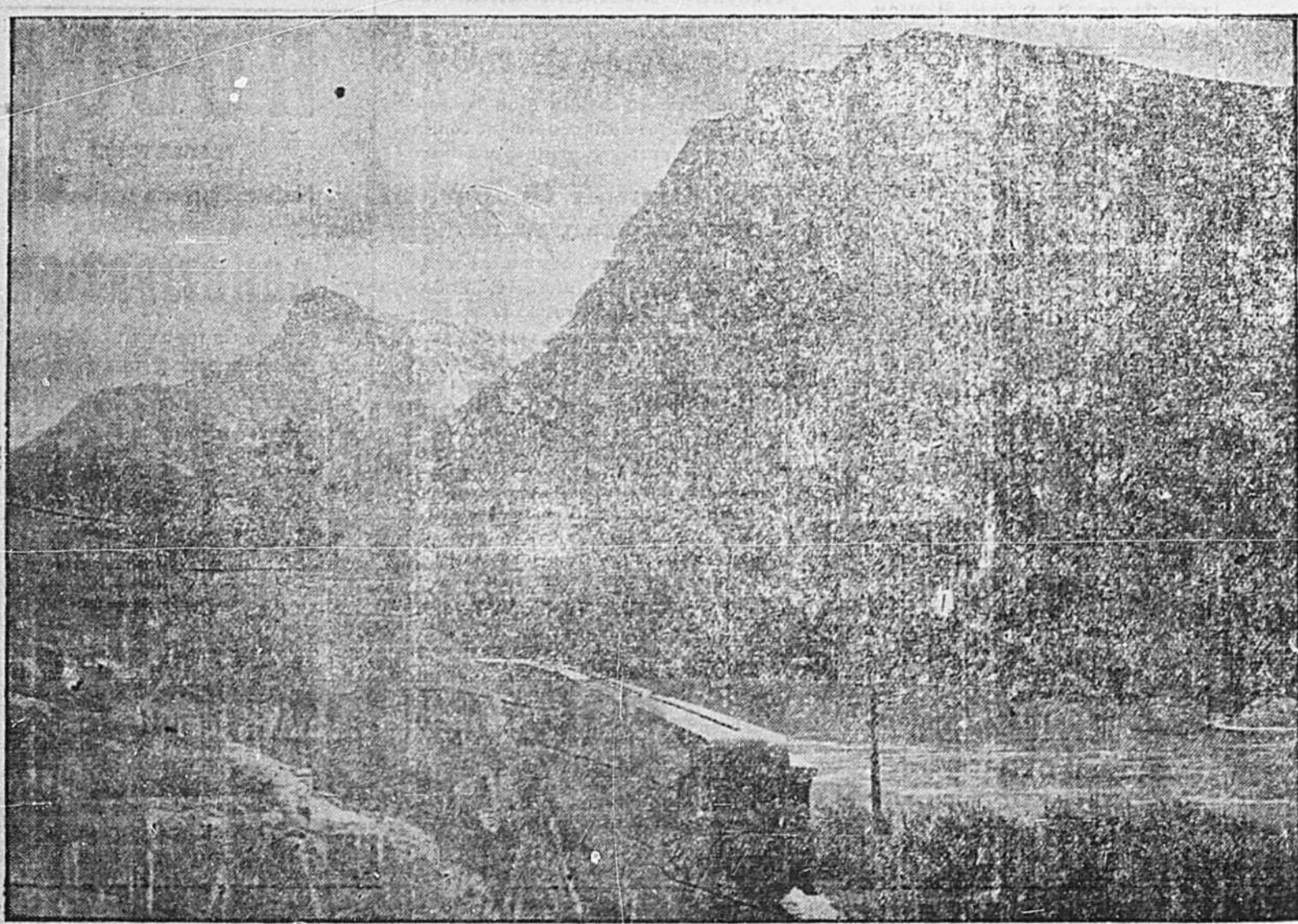
EMPRUNT DE GUERRE, Dom. du Canada Exempt de la taxe sur le revenu Obligations à 6%, échéance dans 5 ans	6.00%
PROVINCE DE QUEBEC Obligations à 6%, échéance 1925	6.00%
PROVINCE D'ONTARIO Obligations à 6%, échéance 1930	6.00%
PROVINCE D'ALBERTA Obligations à 4 1/2%, échéance 1928 Payables à Montréal et Edmonton	6.00%
CITE DE MONTREAL Obligations à 4 1/2%, échéance 1925	6.00%
VILLE DE MONTREAL-EST Obligations à 6%, échéance 1931	6.00%
VILLE DE DORVAL, P.Q. Obligations à 6%, échéance 1935	6.00%
VILLE DE POINTE-CLAIRE, P.Q. Obligations à 6%, échéance en 1940	6.00%
BELL TELEPHONE DU CANADA Obligations à 5%, échéance 1925 Payables à Montréal et Londres	7.00%
MONTREAL TRAMWAYS Obligations à 5%, échéance 1941 Payables à Montréal, New York et Chicago	6.40%
CANADIAN LIGHT & POWER (Parente de la Montreal Tramways & Power) Obligations à 5%, échéance 1949	9 1/2%
DOMINION TEXTILE Obligations à 6%, échéance 1926 Payables à Montréal	6.70%
CANADA CEMENT Obligations à 5%, échéance en 1929	6.90%
VILLE DE ST-MICHEL DE LAVAL, adjoignant Montréal Obligations à 6%, échéance dans 9 1/2 ans Payables à Montréal et à New York	6.75%

RENDMENT: (avec change américain) environ 6.75%
Garantie: Valeur Immobilière de \$9,756,000. et la Garantie Morale de la Province de Québec.

Aucune municipalité de la Province de Québec (la Cité de Montréal et la Cité de Québec exceptées) ne peut contracter d'emprunt sans avoir l'autorisation du gouvernement provincial. Les emprunts de plusieurs villes ont été refusés par le gouvernement durant les deux dernières années. L'emprunt de la ville de St-Michel a été dûment approuvé et sanctionné.

CREDIT CANADA Limitée
Banquiers établis en 1910
145 rue St-Jacques
MONTREAL
HON. H. B. RAINVILLE, Prés.
Prés. Assurance Mont-Royal
Dir. Montreal Light, Heat & Power.
TEL. MAIN 4733

La Suisse du Continent Occidental



Le "Gap", le premier passage traversé par le train transcontinental du Pacifique Canadien sur le versant est des Rocheuses.

Le voyageur qui s'approche des montagnes Rocheuses en venant de l'Est, est d'autant plus frappé par l'imposante grandeur de ces gigantesques chaînes, dont la vision évoque les bouleversements terribles et les effroyables convulsions terrestres des époques pré-historiques, qu'il vient de traverser les vastes prairies qui s'étendent du Manitoba aux confins de l'Alberta et qu'il lui tarde de voir se changer l'aspect monotone des paysages aperçus durant les dernières heures du trajet.

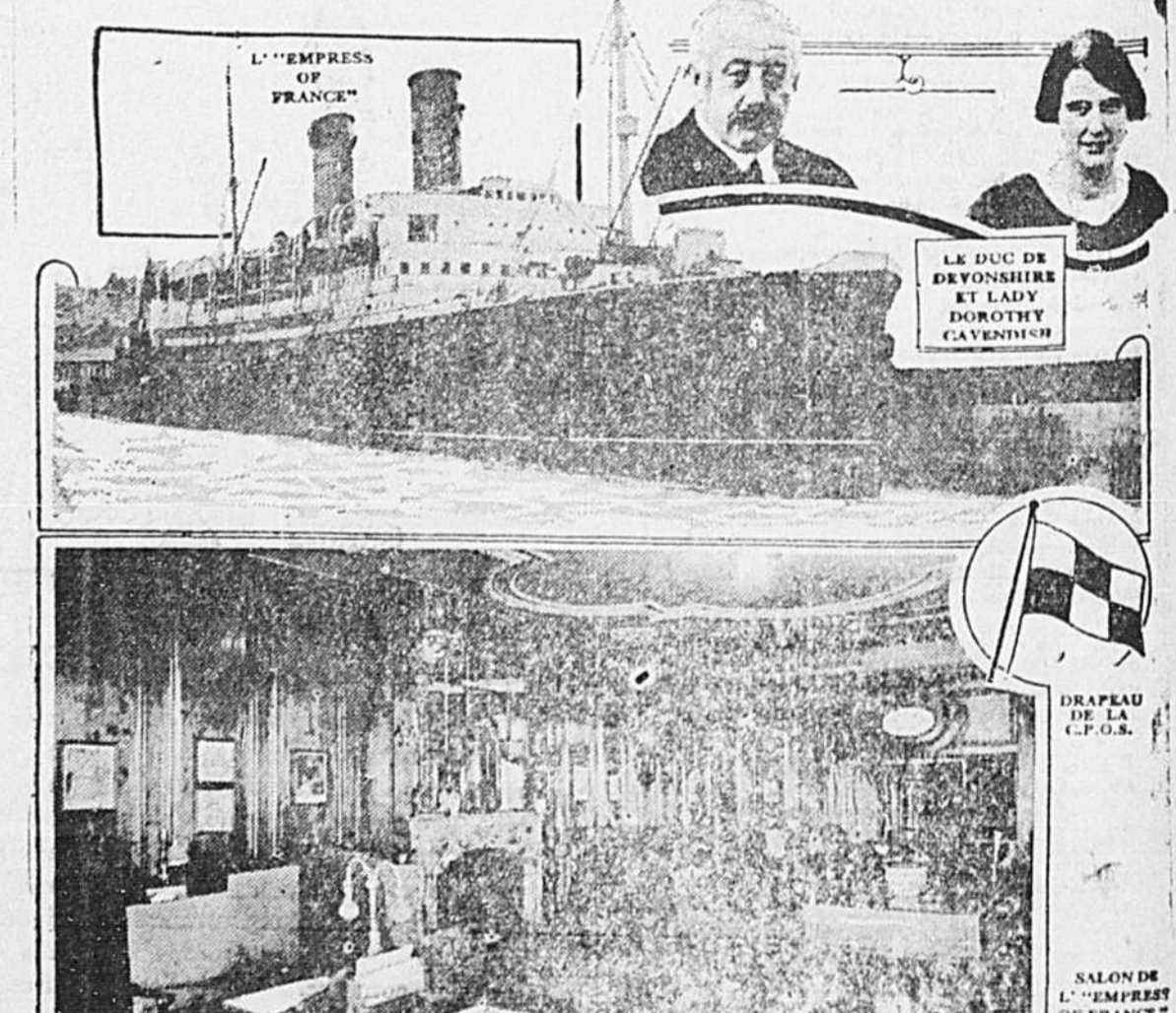
Peu après avoir dépassé Calgary, la métropole de l'Alberta, on commence à voir s'estomper dans le lointain, les cimes blanches des Rocheuses, qui font comme une ligne régulière sur l'horizon bleu du ciel. Le train avance rapidement et en quelques heures, après avoir pu à travers toute une série d'ondulations terrestres qui sont la transition entre les montagnes et la prairie, il entre dans l'immense labyrinthe formé par les canyons profonds, les vallées tortueuses, les pics incommensurables et les glaciers énormes jetés pêle-mêle dans ce vaste territoire de la Colombie-Anglaise.

Le spectacle est grandiose, surtout pour celui qui n'est pas familier avec les chefs-d'œuvre que la Nature s'est plu à placer dans certains endroits, comme pour donner une manifestation de sa force. Imaginez une superficie de deux cent mille milles carrés et placez-y des milliers de montagnes cinq, huit et dix fois plus hautes que le Mont-Royal, des centaines de Cap Eternité et de rochers Perot; assemblez les uns sur les autres les monts les plus élevés de nos Laurentides; garnissez-les de forêts épaisses aux arbres séculaires et couvrez-les de tonnes de neige et de glace; plantez dans tout cela des pics qui touchent aux nues et vous commencerez à avoir une conception des Rocheuses. Creusez ensuite dans cette masse énorme de roc, des goulottes de centaines de pieds de profondeur et entre leurs murs infranchissables, enfoncez-y les torrents les plus impétueux, lâchez-y les cataractes les plus furieuses et les chutes les plus rugissantes et vous aurez une idée de l'aspect de cette contrée, que l'on a appelée la Suisse du continent occidental.

De quelque côté que vous jetiez le regard, où que vous soyez, vous ne voyez que des montagnes, dont la masse imposante paraît devoir s'effondrer sur vous, tant vous les côtoyez de près. Elles sont si hautes et si grandes, que l'on prendrait pour des ruisseaux, les cours d'eau qui coulent dans leurs cavernes. La force d'une avalanche qui s'en détache est si considérable, qu'elle rase souvent dans sa chute vertigineuse des arbres hauts de deux ou trois cents pieds. Si hautes sont enfin ces montagnes, que leurs cimes sont parfois cachées par les nuages que chassent dans le firmament, les grands vents qui soufflent de la prairie.

Combien petit apparaît notre train dans cette immensité; locomotive et wagons semblent des jouets roulant sur une voie jetée là par des enfants. Ils vont pourtant nous être indispensables pour atteindre la côte du Pacifique, car aucune route carrossable ne traverse encore ces montagnes sur toute leur largeur.

TRAVERSÉE MOUVEMENTÉE DE L' "EMPRESS OF FRANCE"



Les journaux nous ont entretenus brièvement il y a quelque temps de la rapide traversée de l'Atlantique de notre gouverneur général, le duc de Devonshire, à bord du gigantesque paquebot de la Canadian Pacific Ocean Services, l' "Empress of France".

Son Excellence avait promis par éblouissement, de présider à un banquet donné en l'honneur de Sir Auckland Geddes par le Canadian Club de Londres. Le but du voyage du duc était toutefois d'assister au mariage de sa fille Dorothy Cavendish, au capitaine Harold Millan, mais il voulait rendre hommage à l'éminent diplomate anglais nouvellement nommé à l'ambassade de Washington.

Le départ du Canada devant s'effectuer de St-Jean, N.B. sur l' "Empress of France", mais à cause de la gâtée, le duc vint déranger le programme et se rendit à Liverpool le 17 septembre pour y attendre le troisième jour du mois d'octobre à cause d'une violente tempête qui s'éleva soudain, entraînant 24 heures de retard pour quitter le port. Ce retard retard compromettait tellement le voyage du duc de Devonshire, que celui-ci fut jugé à propos de nommer à la place de son Excellence le capitaine Cook sur l' "Empress of France" et sur la possibilité de réaliser un maximum d'effort et de tenter l'impossible pour arriver à temps. Durant toute la traversée le personnel fut sur le pied de guerre et chacun se tint à son poste.

Le duc de Devonshire et sa femme partirent à 10 heures du soir et furent accompagnés par le capitaine Cook et son épouse. Le duc et sa femme furent accompagnés par le capitaine Cook et son épouse. Le duc et sa femme furent accompagnés par le capitaine Cook et son épouse.